

Règlement Cours juniors 2025

1. Les cours se déroulent du 28 avril au 27 juin et du 18 août au 26 septembre (03 octobre ou 10 octobre selon les jours de cours voir ci-dessous)
2. La saison est composée de **15 semaines de cours**. Les cours n'ayant pas lieu les jours fériés et durant le pont de l'ascension, les dates de fin ne sont pas les mêmes selon les jours : 23 et 24 septembre pour les mardis et mercredis, 02 et 03 octobre pour les jeudis et vendredis et enfin 06 octobre pour les lundis.
3. Les cours ont lieu le lundi, mardi, jeudi, vendredi à partir de 16h et le mercredi à partir de 13h.
4. **En cas d'annulation des cours pour cause de pluie**, ceux-ci sont rattrapés en fin de saison dans la mesure du possible.
5. Les cours sont rattrapés en cas d'absence exceptionnelle du professeur. **Les cours ratés par les élèves ne sont eux pas rattrapés ou remboursés**. Dans la mesure du possible (niveau, disponibilité) et en accord avec le responsable, un échange avec un autre élève absent peut être envisagé.
6. Le professeur responsable créera pour cette saison des groupes « WhatsApp » afin d'informer les parents en cas d'annulation des cours.
7. Sont **prioritaires** pour les inscriptions :
 - Les enfants ayant déjà été inscrits à l'école de tennis
 - Les enfants ayant déjà participé aux stages
 - Par date d'inscription
8. L'inscription au(x) cour(s) est définitive. **Toute annulation sera facturée au tarif normal**.
9. En cas d'interruption sur une période de plus de 8 semaines pour raison de force majeure (blessure, accident...), un remboursement proportionnel à la durée de l'absence peut être demandé **sur présentation d'un certificat médical**.
10. Le responsable de l'École de Tennis et des Stages est Brice Lapeyre. Toutes demandes, questions, remarques doivent lui être adressées en priorité.